



République Française

Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

DÉCISION DU MAIRE

N°2025/009

OBJET : AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RESTRUCTURATION ET LA RENOVATION THERMIQUE DU CENTRE DE LOISIRS LA JOUERIE A NANGIS

Nolwenn LE BOUTER, Maire de la commune de Nangis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2020/JUIL/049 en date du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil municipal a décidé de déléguer à Madame le Maire, les attributions visés à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision municipale n°2024/DAF/138 du 27 mars 2024 portant attribution du marché de travaux de restructuration et de rénovation énergétique du centre de loisirs la Jouerie, marché n°10/2023,

VU la décision municipale n°2024/ST/273 du 17 juillet 2024 portant approbation de l'avenant n°1 au marché de travaux de restructuration et de rénovation énergétique du centre de loisirs la Jouerie,

CONSIDÉRANT l'intérêt d'approuver et signer l'avenant n°2 visant à modifier le modèle de Pompe à Chaleur (PAC) initialement convenu et ainsi permettre de modifier la puissance de cet équipement pour l'adapter au bâtiment,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : Approuve l'avenant n°2 avec la société PSM sise 11, rue Paul Doumer à Etampes (91150) relatif au marché de travaux de restructuration et de rénovation énergétique du centre de loisirs la Jouerie, marché n°10/2023.

ARTICLE 2 : Signe ledit avenant n°2 visant à définir une enveloppe complémentaire de travaux de 7 594,43€ H.T.

ARTICLE 3 : Dit que Monsieur le Directeur Général des services ~~est chargé en ce qui le concerne~~, de l'exécution de la présente décision du Maire.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250110-DEC-2025-009-AR
Date de télétransmission : 10/01/2025
Date de réception préfecture : 10/01/2025

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250110-DEC-2025-009-AR
Date de télétransmission : 10/01/2025
Date de réception préfecture : 10/01/2025

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250110-DEC-2025-009-AR
Date de télétransmission : 10/01/2025
Date de réception préfecture : 10/01/2025



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N° 02

EXE10

Référence du marché public 10/2023
Lot n°04 - CVC/ POMBERIE

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

Commune de Nangis
Rue Maréchal de Lattre de Tassigny
77370 Nangis

Mme Nolwenn Le Bouter
Maire

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

LOT N° 4 - CVC/ POMBERIE :

- Notifié à l'entreprise, le 22 janvier 2024
PSM
11 rue Paul Doumer
91150 ETAMPES

SIRET: 910 185 776 00010

- Avec une durée fixe d'un an à compter de sa notification (article 4.1 du CCAP) , dûment notifié à l'entreprise
- Avec un ordre de service de démarrage des prestations du 12 février 2024,
- Pour un montant de marché public :

Montant de la TVA : **51 237,95 €**

Montant HT : **256 189,76 €**

Montant TTC : **307 427,71 €**

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

RESTRUCTURATION ET RENOVATION ENERGETIQUE DU CENTRE DE LOISIRS LA JOUERIE

La consultation initiale est passée suivant une procédure adaptée ouverte sans possibilité de négociation, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique (article 2.2 du RC).

Procédure électronique
077-217703271-20250110-DEC-2025-009-AR
Date de télétransmission : 10/01/2025
Date de réception préfecture : 10/01/2025

D - Objet de l'avenant

- Le présent avenant est conclu dans les circonstances suivantes :

Le présent avenant trouve son fondement à l'article R2194-8 du Code de la commande publique :

« Le marché peut être modifié lorsque le montant de la modification est inférieur aux seuils européens qui figurent dans l'avis annexé au présent code et à 10 % du montant du marché initial pour les marchés de services et de fournitures ou à 15 % du montant du marché initial pour les marchés de travaux, sans qu'il soit nécessaire de vérifier si les conditions prévues à l'article R. 2194-7 sont remplies ».

- Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Le présent avenant a pour objet de modifier le modèle de la PAC initialement convenu, conformément au devis n° DE24058 en date du 14 mars 2024 ci-après annexé, avec une incidence financière de 7 594,43 euros HT.

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

| Intitulé | Montant | Incidence (taux) |
|--|--------------|------------------|
| Montant initial en euro HT | 256 189,76 € | |
| Taux de TVA : 20 % | 51 237,95 € | |
| Montant initial en euro TTC | 307 427,71 € | |
| Modification(s) antérieure(s) : | | |
| Avenant n°01 : études complémentaires relatives aux déperditions de chaleur | | |
| Incidence financière en euro HT | 3 100,00 € | |
| Taux de TVA : 20 % | 620,00 € | |
| Incidence financière en euro TTC | 3 720,00 € | |
| Présent avenant : modification puissance PAC (plus-value) | | |
| Incidence financière en euro HT | 7 594,43 € | |
| Taux de TVA : 20 % | 1 518,89 € | |
| Incidence financière en euro TTC | 9 113,32 € | |
| Nouveau montant du marché public | | |
| Exprimé en euro HT (Total) | 266 884,19 € | 4,1744% |
| TVA | 53 376,84 € | |
| Exprimé en euro TTC (Total) | 316 541,03 € | |

E - Signature du titulaire du marché public

| Nom, prénom et qualité du signataire (*) | Lieu et date de signature | Signature |
|--|---------------------------|--|
| KARAOGLU KAAAN GERANT ENTREPRISE PSM | ETAMPES LE 02/01/2025 | SAS PSM 11 Rue Paul Doumer 91150 ETAMPES Tél. : 09/86 07 66 50 Mail. : contact.psm77@gmail.com RCS EVRY : 910 185 776 - APE4322A |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20250110-DEC-2025-009-AR
Date de télétransmission : 10/01/2025
Date de réception en préfecture : 10/01/2025

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

(Faint handwritten text, likely a signature or stamp)

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.